

Note technique pour les établissements agricoles et les CFA

AFFECTATION POST 3^{ème}

➤ La fiche de candidature est présente dans la circulaire académique « Affectation post 3^è – Rentrée 2010 ». Elle est remise à l'élève et sa famille pour renseigner les vœux.

➤ La saisie de la candidature est effectuée sur **AFFELNET**

Du jeudi 20 mai au mercredi 9 juin 2010

Pour accéder à la saisie des vœux sur le site internet de l'académie de Rennes :

Une première connexion permet de **s'inscrire** (cliquer sur le bouton « s'inscrire ») pour obtenir un **mot de passe**.

La saisie des vœux ne peut débuter qu'après réception de ce mot de passe à l'adresse mél que vous aurez renseignée.

↪ La procédure de demande de mot de passe débutera le 12 mai 2010.

↪ La réception de ce mot de passe s'effectuera **uniquement à partir du 20 mai 2010**

Ne pas oublier d'imprimer la « fiche récapitulative élève » où figure le numéro d'inscription (ce numéro permet de retourner sur le dossier de l'élève pour une éventuelle modification). Ce document atteste vis-à-vis de la famille du travail de saisie que vous avez effectué.

➤ Les résultats de l'affectation sont accessibles le **28 juin 2010 – 14 heures** à l'adresse :

<http://www.ac-rennes.fr>

Rubriques « orientation » - « Résultats affectation post 3^{ème} »

La circulaire de l'académie de Rennes « Préparation de la rentrée 2010 – Affectation post 3^{ème} » a été adressée à la DRAAF pour diffusion. Les CFA peuvent la demander à une inspection académique ou au SAIO. La préinscription avec la liste des formations concernées est accessible sur le site de l'académie de Rennes.